

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2024	Net Au 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	32 312	31 410	902	2 705
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	260 000	54 347	205 653	227 319
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	841	10	831	
Autres immobilisations corporelles	397 121	151 643	245 477	239 960
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 795		27 795	27 795
TOTAL (I)	718 069	237 411	480 658	497 780
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	70 280		70 280	84 041
Autres	28 208		28 208	36 541
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	34 256		34 256	20 563
Charges constatées d'avance	5 385		5 385	25 540
TOTAL (II)	138 128		138 128	166 685
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	856 197	237 411	618 786	664 465

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2024	Net Au 31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	30 000	30 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-807 750	-757 659
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-202 024	-50 090
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-979 773	-777 750
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 413 535	1 253 535
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 555	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 573	151 702
Dettes fiscales et sociales	54 097	29 577
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 800	7 400
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 598 559	1 442 214
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	618 786	664 465
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 618 786 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -202 024 Euros.

L'exercice a une durée de 4 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

2nd ACADEMY est le centre de formation et CFA spécialisé aux métiers de la distribution du second oeuvre. Il est dédié aux adhérents du groupement ALGOREL pour développer leurs compétences métiers et les préparer aux mutations à venir.

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

*Parc Wilson - Bâtiment B4
31 rue Wilson
69 150 DÉCINES - CHARPIEU*

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 618 786 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -202 024 Euros.

L'exercice a une durée de 4 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

A la suite d'un changement de date de clôture, décalée au 31 décembre en lieu et place du 31 août, l'exercice clôturé porte sur une période de 4 mois.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|---|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans, |
| • Autres | XXX ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Aucun engagement de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés n'est constaté à la clôture de l'exercice.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	3	2
Agents de maîtrise & techniciens	2	2
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	5	4

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	30 000	1.00000	30 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	30 000	1.00000	30 000

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions	créances virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		292 312		
	TOTAL	292 312		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				841
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers		278 027		22 794
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier		96 300		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	374 327		23 634
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		27 795		
	TOTAL	27 795		
	TOTAL GENERAL	694 434		23 634
Cadre B	Diminutions		Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.	
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			292 312	
	TOTAL		292 312	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			841	
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers			300 821	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			96 300	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL		397 962	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			27 795	
	TOTAL		27 795	
	TOTAL GENERAL		718 069	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 287	23 470		85 758
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 287	23 470		85 758
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		10		10
Installations générales, agencements et aménagements divers	82 545	10 104		92 649
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 822	7 173		58 995
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	134 367	17 287		151 654
TOTAL GÉNÉRAL	196 654	40 757		237 411

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations				Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et dvp.								
Fonds commercial								
Autres postes d'immo. incorp.								
TOTAL								
Immobilisations corporelles								
Terrains								
Constructions : - Sur sol propre								
- Sur sol d'autrui								
Inst. gales, agencets et aménag. des constructions								
Inst. techniques, mat. et outillage industriels								
Inst. gales, agenc. et aménagements divers								
Matériel de transport								
Mat. de bur. et informat., mob.								
Emballages récup. et divers								
TOTAL								
Frais d'acqui. de titres de particip.								
TOTAL GÉNÉRAL								

TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	27 795		27 795
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	70 280	70 280	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	25 530	25 530	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	2 677	2 677	
Charges constatées d'avance	5 385	5 385	
TOTAL	131 668	103 873	27 795

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

SOULIER & BUNCH

2nd ACADEMY

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 30.000 euros

Siège social : 31 rue Wilson – 69150 DÉCINES-CHARPIEU

RCS Lyon n°892 019 696

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 11 FÉVRIER 2026

Exercice clos le 31 décembre 2024

L'an deux mille vingt-six,

Le 11 février,

La, soussignée :

ALGOREL, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est situé 29 rue du Colisée – 75008 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 520 008 178, titulaire de l'intégralité des actions composant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (l'« Associée Unique »),

connaissance prise :

- des statuts de la Société ;
- des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- du rapport de gestion du Président ;
- du rapport spécial relatif aux conventions réglementées ;

a pris les décisions suivantes :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et *quitus* au Président pour l'exercice écoulé ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- approbation du rapport spécial relatif aux conventions réglementées conclues au cours l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président pour l'exercice écoulé

L'associée Unique **APPROUVE** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports qui lui ont été soumis.

DONNE, en conséquence, *quitus* de l'exécution de son mandat à la société ALGOREL, Président pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associée Unique **CONSTATE** que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se soldent par un déficit de (202.024) euros, et **DÉCIDE** et **CONSTATE** l'affectation suivante :

- en intégralité, soit la somme de (202.024) euros au compte « *Report à nouveau* ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique **PREND ACTE** que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2024	Néant
Exercice clos le 31 août 2023	Néant
Exercice clos le 31 août 2022	Néant

TROISIÈME DÉCISION

Approbation du rapport spécial relatif aux conventions réglementées conclues au cours l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associée Unique, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, **APPROUVE** ledit rapport ainsi que, le cas échéant, les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associée Unique **CONFÈRE** tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique.

ALGOREL,

Représentée par Monsieur Géraud ROUCHY

